

# folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XVII

27<sup>e</sup> Année — N° 1

PRINTEMPS 1964

113

# FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevielle

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevielle  
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, rue du Palais  
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

87, rue Voltaire  
Carcassonne

TOME XVII

27<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 1

PRINTEMPS 1964

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 5 F par an — Prix au Numéro : 1,30 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne.

Compte Chèques Postaux N° 20.863 Montpellier.

# FOLKLORE

## SOMMAIRE

JEAN GUILAINE

*Le Complexe Mégalithique de l'Azérou*  
(Commune de Saissac, Aude).  
*Etude préliminaire.*

\*\*\*

MARCELLE NOË

*Coutumes carnavalesques en Haut-Vallespir :*  
*« El ca i el gat » à Saint-Laurent-de-Cerdans*  
(Pyrénées-Orientales).

\*\*\*

MAURICE LOUIS

*Documents pour servir à l'étude du Cheval-Jupon :*  
*Les chevaux-jupons de Java et de Bali.*

\*\*\*

MARCELLE MOURGUES

*Le festival de Straznice (Tchécoslovaquie).*

\*\*\*

ADELIN MOULIS

*Folklore enfantin de l'Ariège (suite).*



### NOTES

FERNAND JAUPART

*Une légende du pays audois sur le Pic de Bugarach.*

\*\*\*

L.B. MARTY-SEGUY

*Deux formules de guérison sur couvertures de bibles.*



### BIBLIOGRAPHIE

- J. Scelles-Millie : Contes Sahariens du Souf. (M. Louis).*  
*Cl. Seignolle : Les évangiles du Diable selon la croyance populaire. (M. Louis).*  
*Arts et Traditions Populaires (N° 2, Avril-Juin 1963). (M. Louis).*

# LE COMPLEXE MEGALITHIQUE DE L'AZÉROU

## (Commune de SAISSAC - Aude)

---

### ETUDE PRELIMINAIRE

Dans son inventaire des « Monuments Mégalithiques du département de l'Aude », G. Sicard répertoriait deux menhirs dans la commune de Saissac, dans la Montagne Noire : celui de Picarel-le-Haut, atteignant 3,50 m au-dessus du sol, celui de l'Azérou, haut de 2,10 m. Ces deux monuments sont en granit local. A propos du second monument G. Sicard mentionnait en appendice un paragraphe à la signification assez ambiguë, ce qui nous incita à revoir le site : « *Le monument est à 600 m au Nord-Ouest des bâtiments de la ferme. Plus près de celle-ci, on remarque plusieurs pierres dressées de forme quadrangulaire, grossièrement ou même point taillées, de 1 m à 1,20 m de hauteur. Le fermier d'alors, M. Bonafous, m'a affirmé que ce n'était point là des bornes. Elles m'ont paru indiquer les restes d'un alignement triangulaire, dont les pierres subsistant encore formeraient les sommets. Elles sont entourées à la base d'une légère intumescence circulaire, composée de galets de granit placés de champ. Une étroite chaussée en pierres de même nature rejoint l'emplacement des pierres disparues dont on reconnaît la place à la saillie circulaire signalée plus haut. La principale de ces pierres droites est sur un point culminant à l'Ouest de la ferme et se laisse apercevoir de loin.* » (1).

De son côté, le Docteur J. Lemoine, dans une étude sur le Haut-Cabardès, décrit sommairement ce site : « *... Plusieurs menhirs plus petits sont disséminés sur le plateau à l'Ouest de la ferme de l'Azérou (Commune de Saissac); le plus grand a environ 2 m de haut.* » (2)

Dans le cadre d'un travail d'ensemble sur les monuments mégalithiques du département de l'Aude nous avons jugé bon de visiter ce site afin de l'étudier plus profondément, d'en réaliser un plan et essayer d'en définir les principaux critères architecturaux.

---

(1) G. Sicard : *Essai sur les Monuments mégalithiques du département de l'Aude*, Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, T. XXX, 1926, p. 226-227.

(2) D<sup>r</sup> J. Lemoine : *Le Haut-Cabardès*, Bonnafous, Carcassonne, 1955, p. 23.

Le complexe mégalithique de l'Azérou — car il s'agit bien d'un « complexe » au sens premier du terme — ne comprend pas moins de huit pierres levées. Ce chiffre est certainement un minimum, car il est possible qu'il en existe d'autres cachées parmi les fougères, sans parler de celles qui ont été brisées (et dont il ne subsiste que le « socle »), celles qui sont tombées et sont peut-être enfouies sous la lande, celles enfin — peut-être les plus nombreuses — qui ont dû être enlevées et débitées par les entrepreneurs ou les aborigènes en quête de pierres monumentales à des fins de construction.

Ajoutons que ce premier travail n'a pu être mené à bonne fin de manière objective que grâce à une circonstance en ce cas de premier ordre : l'essartage récent de la majeure partie de la zone intéressée par le propriétaire des lieux. Ainsi, la disparition des fougères, ronces et autres éléments végétaux nous a permis d'avoir une idée à peu près complète de cet ensemble, chose pratiquement impossible à réaliser en temps normal.

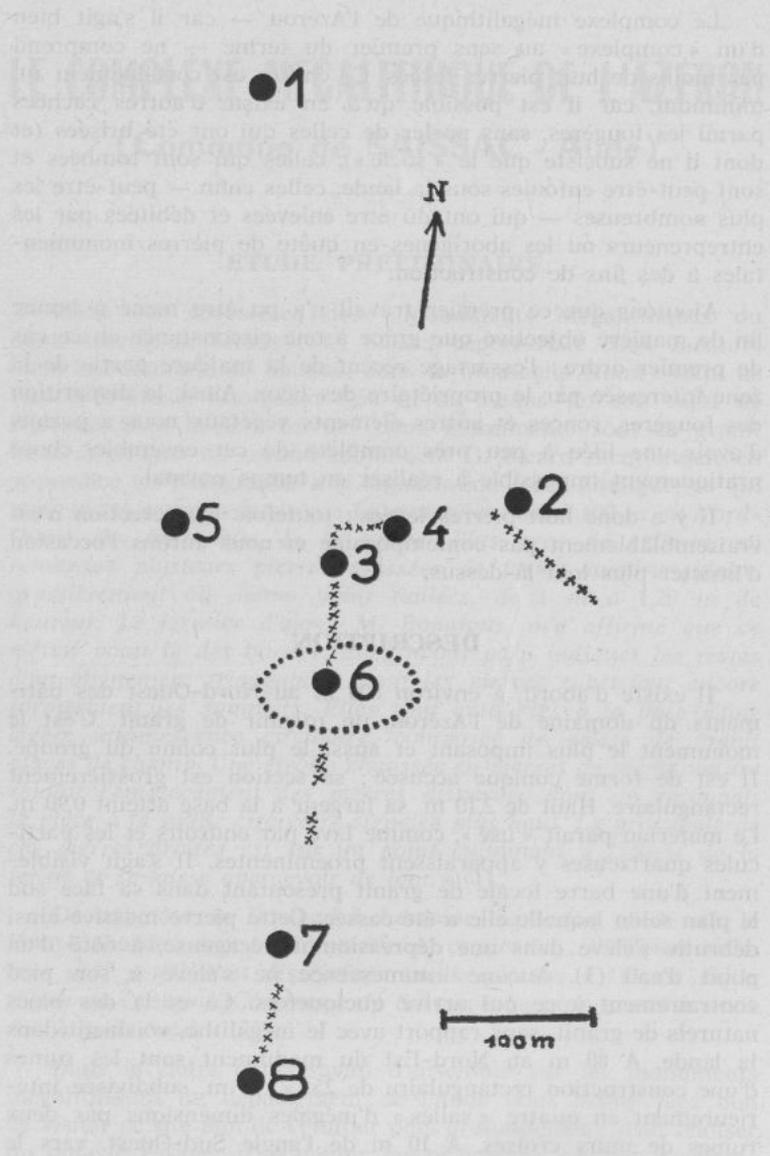
Il y a donc huit pierres levées : toutefois leur érection n'est vraisemblablement pas contemporaine et nous aurons l'occasion d'insister plus loin là-dessus.

## DESCRIPTION

Il existe d'abord, à environ 600 m au Nord-Ouest des bâtiments du domaine de l'Azérou, un menhir de granit. C'est le monument le plus imposant et aussi le plus connu du groupe. Il est de forme conique accusée ; sa section est grossièrement rectangulaire. Haut de 2,10 m, sa largeur à la base atteint 0,90 m. Le matériau paraît « usé », comme lavé par endroits et les particules quartzieuses y apparaissent proéminentes. Il s'agit visiblement d'une barre locale de granit présentant dans sa face sud le plan selon laquelle elle a été cassée. Cette pierre massive ainsi débrutie s'élève dans une dépression marécageuse, à côté d'un point d'eau (3). Aucune intumescence ne s'élève à son pied contrairement à ce qui arrive quelquefois. Çà et là des blocs naturels de granit, sans rapport avec le mégalithe, voisinent dans la lande. A 80 m au Nord-Est du monument sont les ruines d'une construction rectangulaire de 25 × 15 m, subdivisée intérieurement en quatre « salles » d'inégales dimensions par deux ruines de murs croisés. A 10 m de l'angle Sud-Ouest, vers le

---

(3) Le menhir de Picarel-le-Haut, situé à 3 km de là est également dressé dans une zone marécageuse. Ce dernier monument, de forme vaguement phallique, a, par contre, sa base débroussaillée et s'élève au centre d'une petite dépression artificielle due peut-être à des recherches désordonnées. La dégende veut que jadis les bergers s'assayaient sur son sommet pour surveiller leurs troupeaux et qu'il grandisse chaque année davantage...



**Figure 1 :** Plan du complexe mégalithique de l'Azérou (Saissac, Aude). Les cercles noirs correspondent à l'emplacement des pierres levées ; les petites croix en oblique indiquent les levées de terre et de pierres. Le tertre ovalaire sur lequel est édifiée la pierre n° 6 est également représenté.

midi, à côté d'un bloc, émergent du sol les restes d'un bloc levé et cassé : une partie en saillie faisant face au menhir présente une allure vaguement anthropomorphe (plutôt céphalique) et il n'est pas possible d'affirmer, en dehors de la présence de cassures intentionnelles, s'il s'agit d'une œuvre d'art schématique ou d'une coïncidence révélée dans la taille du matériau.

A 350 m environ au Sud-Est de ce menhir s'élève, dans un champ à pente peu prononcée vers le levant, une deuxième pierre de moindres dimensions. Elle est aussi en granit et sans aucune intumescence ou système de calage visible à la base. Elle est haute de 1,15 m ; large de 0,90 m ; son épaisseur maximum de 0,35 m. Sa section générale est rectangulaire, le sommet est arrondi. L'on peut voir à proximité au Sud les restes d'un mur (?) en blocs de granit d'envergures diverses se prolongeant vers le Sud-Est en suivant une dépression. Il s'agit de la « chaussée » dont parlait G. Sicard. Nous qualifions cet ouvrage de mur très dégradé, en donnant à ce terme un sens très général et sans présumer de sa signification véritable. La pierre levée n° 2 paraît sans rapport fonctionnel avec le mur ruiné.

Les autres pierres se dressent au Sud-Ouest de la pierre 2, en gros à 300 m du menhir 1. Il y a là six pierres dont les caractères généraux sont homogènes et qui sont indiscutablement liées sous l'angle fonctionnel et donc chronologique.

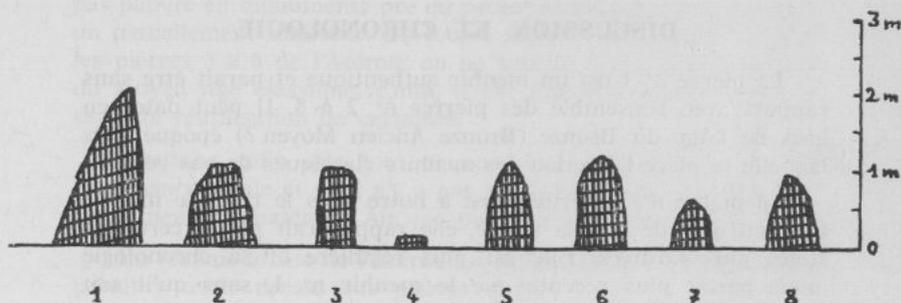


Figure II : Taille proportionnelle et représentation schématique des pierres levées de l'Azérou.

La pierre principale n° 6 se dresse au sommet d'un tertre ovalaire long d'environ 120 m sur 60 m de large, orienté Est-Ouest. Ce tertre inculte présente la particularité d'être en partie structuré et il semble que cette hauteur soit *par endroits* artificielle. Elle est couronnée par une pierre levée (n° 6) à section quadrangulaire et grossièrement appointée. Sa hauteur est de 1,15 m, sa largeur de 0,55 m ; son épaisseur moyenne de 0,30 m. Elle est calée, à la base, par des blocs qui paraissent avoir été récemment remués.

Entre les pierres 2 et 6 s'élèvent les pierres 3 et 4. Toutes les deux présentent la particularité d'être liées à la pierre 6 par les restes d'une levée de terre.

La pierre n° 3 est de même forme que la pierre 6 (hauteur = 1,05 m ; largeur = 0,45 m ; épaisseur = 0,30 m).

A 38 m au Nord-Est de la précédente (3) il ne subsiste de la pierre n° 4 que la base, haute de 0,30 m, épaisse et large d'autant : elle est le reste d'une pierre de même type.

A 96 m à l'Ouest de la pierre n° 3 se trouve sur le côté Ouest d'un chemin vicinal plus ou moins désaffecté et à moitié cachée dans la fougère une autre pierre de même style. Elle est haute de 1,10 m ; large de 0,50 et épaisse de 0,35 m.

En direction du Sud--Sud-Ouest la pierre n° 6 est prolongée, à 170 m par une petite pierre dressée. Elle est aussi grossièrement affûtée et en partie recouverte par les lichens. Elle est haute de 0,70 m ; large de 0,50 m ; son épaisseur maximum égale 0,30 m. Cette pierre n° 7 se situe en bordure d'un champ cultivé.

Enfin, toujours dans le même prolongement, l'on aboutit à la pierre n° 8 qui se situe en gros à la jonction de trois champs cultivés. Elle est aussi de forme quadrangulaire, grossièrement taillée et affûtée. Sa hauteur est de 0,95 m ; elle est large de 0,55 m ; son épaisseur maximum atteint 0,35 m.

## DISCUSSION ET CHRONOLOGIE

La pierre n° 1 est un menhir authentique et paraît être sans rapport avec l'ensemble des pierres n° 2 à 8. Il peut dater en gros de l'Age du Bronze (Bronze Ancien Moyen ?) époque vers laquelle se place l'érection des menhirs classiques de nos régions.

La pierre n° 2 mérite aussi à notre sens le titre de menhir (4) bien que, de par sa forme, elle rappellerait plutôt certaines stèles plus tardives. Elle est plus régulière et sa chronologie nous paraît plus récente que le menhir n° 1, sans qu'il soit possible de préciser en chronologie absolue.

Quant au complexe formé des pierres 8, 7, 6, 4, 3, il apparaît visiblement lié. Il existe une levée de terre qui relie toutes ces pierres entre elles (peu visible ou très dégradée entre 8-7 et 7-6 mais très net entre 6-4 et 4-3 où cet amoncellement tourne à angle droit vers l'Est à 10 m au Nord de 3).

Autre remarque : les pierres 8-7-6-3 sont grossièrement alignées sur environ 350 m. La pierre 5, à l'écart, jalonne peut-

---

(4) Elle rappelle, au premier coup d'œil, le menhir de Guittard, près de Montolieu (Aude), mais ce dernier s'élève au centre d'une légère intumescence tumulaire ; un tertre identique n'existe pas dans le cas de la pierre 2 de l'Azérou.

être un alignement transversal (avec 4 et 2?) sans qu'il s'agisse en toute objectivité d'une droite parfaite. Cet ensemble de six pierres paraît d'âge plus récent que le menhir I et la stèle-menhir 2. Il s'éloigne en effet de ces deux monuments par des critères distincts : toutes les pierres sont — lorsqu'elles sont intactes — de même taille, plus ou moins quadrangulaires et ont le sommet grossièrement affûté. Ce qui frappe l'œil au premier aspect c'est leur caractère géométrique absent chez les menhirs classiques. Il est aussi difficile d'assigner à cet ensemble une date précise. Il est certain que le fait de dresser des pierres régularisées (faisant fonction de stèles ou de bornes ou encore à vocation indéterminée) remonte au moins au 1<sup>er</sup> Age du Fer, mais a pu se poursuivre longtemps dans une région où le granit offrait un matériau de bon aloi. De plus, nous nous heurtons systématiquement à l'absence d'exemplaires de comparaison pour ce qui est approche de datation. L'hypothèse très prudente qu'il s'agirait d'une délimitation de terrain (et que confirmerait la présence d'une levée de terre, restes d'un mur ruiné) ne satisfait pas entièrement l'esprit et, de toutes façons, ne résoud en rien le problème chronologique. En effet, et en admettant comme plausible une telle hypothèse, serait-ce l'érection du mur qui avait eu pour corollaire le dressage des pierres ou l'existence d'anciennes pierres levées qui aurait tout naturellement commandé la naissance d'un enclos? La campagne française n'est pas pauvre en monuments pré ou protohistoriques ayant entraîné un parcellement ultérieur. De toutes façons, sans vouloir vieillir les pierres 3 à 8 de l'Azérou, on ne saurait les rajeunir au-delà du Moyen Age classique. Enfin, il est toujours possible d'envisager la réutilisation de certaines.

Ajoutons enfin que tout ce complexe mégalithique est de provenance locale et qu'il n'y a pas eu de transport tant soit peu conséquent de matériau. Aucune pierre n'est christianisée.

En résumé le site de l'Azérou est de haut intérêt car l'Homme paraît y avoir dressé des pierres depuis l'Age du Bronze. Au superbe menhir-nord sont venus s'adjoindre des ajouts postérieurs formant des alignements dont il n'est pas possible pour l'instant de préciser la date d'érection. Quoiqu'il en soit, ce bel ensemble nous paraît digne d'être intrinsèquement conservé. De par sa structure, il est susceptible d'intéresser à la fois le préhistorien et l'historien, l'ethnographe et le géographe agraire.

JEAN GUILAINE.

## COUTUMES CARNAVALESQUES EN HAUT-VALLESPIR

### "EL CA I EL GAT"

#### à SAINT-LAURENT de CERDANS

---

Les danses carnavalesques du Haut-Vallespir ont fait l'objet de descriptions minutieuses et de savants commentaires depuis que Henry, conservateur de la Bibliothèque Municipale de Perpignan, qualifia la danse de l'ours (« Ball dels Ossos ») de « dégoûtante farce » dans son Histoire du Roussillon (1835).

Frazer, Mis V. Alford, Basil Collier, Arnold Van Gennep, pour ne citer que les ethnographes les plus éminents, ont disséqué la curieuse danse vallespiro-pyrénéenne et son corollaire le Taureau Rouge, « Bou Vermell » de Céret, Amélie-les-Bains, Arles-sur-Tech, Prats-de-Mollo et Saint-Laurent-de-Cerdans. Jusqu'en 1918-1920, cette dernière localité était le théâtre d'une bizarre manifestation carnavalesque qu'aucun érudit local n'a signalée. Il s'agit de la procession du chien et du chat (le catalan, plus elliptique que le français, le dénomme : el ca i el gat).

L'après-midi du Mardi Gras, vers 16 heures, on promenait processionnellement à travers les rues du village un chien et un chat vivants, enfermés chacun dans une ruche en liège ou « buga » faisant office de cage. La « buga » était pourvue aux deux extrémités d'une claire-voie en lattes de châtaignier ce qui permettait aux spectateurs de suivre les évolutions des animaux dans leur cage improvisée. Elle reposait sur une civière « palanc » portée sur les épaules de 2 ou 4 porteurs en costume cérémoniel. D'après les témoins oculaires que j'ai pu contacter, le costume des porteurs comportait quelques variantes.

1<sup>re</sup> VERSION : chemise et camisole de femme et pantalon de grosse toile blanche empesée, espadrilles du modèle dit « catalane » blanches, assujetties par des tresses également blanches croisées deux ou trois fois sur de longues chaussettes de laine de la même couleur. Un bonnet de femme, en calicot soigneusement amidonné dissimulait une partie les cheveux.

2<sup>me</sup> VERSION : pantalons et chaussures identiques, mais le torse revêtu d'un sac de meunier en toile grossière, encore blanc de farine percé de trois orifices : un pour la tête, les deux autres pour les bras. En guise de couvre-chef, un cornet de carton haut environ de 50 cm, pourvu d'une jugulaire en tresse d'espadrille et recouvert de papier blanc collé.

Dans les deux cas pas de masque ou « careta » mais une épaisse couche de farine qui n'épargnait ni les sourcils ni les lèvres. Cheveux poudrés à frimas.

*Le cortège était ainsi organisé :*

En tête, la « cobla » (2 primes, 2 tanores, un cornet à piston). Derrière le chien et le chat côte à côte, chacun sur sa civière, encadrés et suivis par une cohorte de déguisés revêtus du même costume cérémoniel que les porteurs. Certains grandissaient des bassinoires en cuivre ou des poils de cochon, et des rognures de sabots de mulets, mêlés aux charbons ardents, dégageaient en se consumant une fumée épaisse et nauséabonde. D'autres étaient armés de « xurriaques », fouets de muletier à courte lanière de cuir. Enfin l'un d'entre eux portait un vieux seau hygiénique et une cuillère à pot rouillée.

*L'itinéraire fixé par la tradition* comprenait la ville Haute ou « Castell » (château) et la ville Basse ou « Moli » (Moulin).

Partie de la place du Château, la procession descendait vers les « Quatre Cantons » (Quatre Coins), se dirigeait par la rue Neuve vers la « Plasseta Sant Antoni » (Place Saint-Antoine), passait devant la gare et s'acheminait vers la dernière station « Plasseta dels Serrallers » (Place des Cloutiers) en suivant la voie partiellement bordée de maisons qui remonte le cours de la Quera et se continue par la route de Coustouges.

J'ai employé à dessein le terme station, car à tous les carrefours, sur toutes les places, la procession s'arrêtait. On posait les « bugues » par terre l'une à côté de l'autre, et pendant que la « cobla » jouait un air lugubre (que je n'ai malheureusement pu noter avec assez de précision), les déguisés se livraient à une étrange pantomime. Le porteur de seau hygiénique puisait avec la cuillère à pot le mélange poils de cochon, déchets de corne contenus dans ce « porte encens » improvisé et en jetait deux ou trois mesures sur la braise des bassinoires : la fumée redoublait d'intensité et de puanteur. Tout en balançant ces encensoirs d'un nouveau genre, les déguisés décrivaient autour des « bugues » des cercles en sens inverse des aiguilles de la pendule. Puis on flagellait les cages à grands coups de « xurriaca ». Les pauvres bêtes, affolées par les fumigations et les coups portés à leur prison, se débattaient avec des jappements et des miaulements suraigus. Enfin, parvenus au terminus de la procession, après une dernière pause plus prolongée que les autres, on ouvrait les portes à claire-voie des « bugues » et les infortunés animaux détaient à la vitesse qu'on devine.

*Cette étrange procession pose bien des problèmes :* Il est incontestable qu'elle dépasse le cadre de la farce ; ce n'est pas la parodie d'un convoi funèbre campagnard comme on pourrait le croire à première vue.

En CATALOGNE, Joan Amades (Costumari català) ne la signale nulle part. A part le « mariage du chat » à Prat-de-Comte, le « testament, la mort et l'enterrement du chat par les souris » à Montbrio et Riudecamp (rôle du chat et des souris tenu par des déguisés) et quelques jeux carnavalesques : chat suspendu et taquiné, rien de comparable à la procession laurentine.

En FRANCE, les points de comparaison sont plus nombreux. Arnold Van Gennep (Manuel du folklore français) cite la présence d'un chat et d'un rat en cage, promenés dans le cortège des masques avant 1914 dans l'Oise (St-Paul, canton d'Auneuil) et suppose que ces bêtes devaient être brûlées dans le bûcher carnavalesque. Dans certaines localités des Ardennes, de la Côte d'Or, de l'Isère, il signale des crémations de chats vivants jetés dans le bûcher le Mardi Gras, ou le premier dimanche de Carême. Parfois on faisait rôtir les pauvres bêtes en les maintenant au-dessus des flammes au moyen d'une perche.

Dans la Creuse, le Berry, l'Ille-et-Vilaine, la Haute-Vienne, le Périgord, la nuit du Mardi Gras ou du Mercredi des Cendres, était considérée comme consacrée au Sabbat des chats noirs et des sorcières. Toutefois, on ne brûlait pas de chats.

A SAINT-LAURENS-DE-CERDANS rien ne permet d'affirmer que le chien et le chat étaient brûlés. Le Mardi Gras n'est pas réservé à l'incinération de Carnaval. C'est le Mercredi qu'a lieu l'enterrement de Carnaval (parodie de la cérémonie funèbre, déguisé revêtu de la soutane prêtée par le Curé du village, mère de Carnaval, pleureuses, quêtes par les enfant de cœur, etc...).

En CONFLENT, le « matar de l'oca » (sacrifice de l'oie) est le seul sacrifice animal observé pour l'ensemble de la province. Il ne peut être comparé à la procession du chien et du chat : l'oie n'est pas promenée processionnellement. Le rite magico-agraire de terminaison que veut y voir A. Van Gennep n'est vraisemblablement qu'un jeu d'adresse, assimilable au sacrifice du cop ou de l'oie — enterrés ou suspendus — relevés un peu partout en France pendant le cycle carnavalesque.

« El ca i el gat » permet de suggérer l'hypothèse d'une survivance des cérémonies propitiatoires du culte des morts chez les anciens. *On sait qu'à Athènes* on célébrait, en février, les Anthes-teliu ; la journée des libations était destinée à se concilier les bonnes grâces des âmes errantes ce jour-là.

Chez les ROMAINS : Aux ides de février (mois néfaste et dernier mois de l'année) débutaient les « dies parentales » ou fêtes des tombeaux. Dans un but apotropaïques et par mimétisme les célébrants revêtaient une tunique blanche, poutraient leurs cheveux de farine et dissimulaient leur visage sous un masque blanc pour accomplir les rites funèbres.

En GRECE, comme dans l'Empire Romain, les fêtes de Dionysos, fêtes du Renouveau, étaient aussi des fêtes des morts.

La présence constante des déguisés revêtus d'une chemise de femme blanche, le visage enfariné et leur participation en fin d'après-midi à une cérémonie funèbre : enterrement de carnaval, est assez éloquente en soi et se passe de tout commentaire. (Cf. La Procession des Grégoires à Amélie-les-Bains).

D'ailleurs, chez les vieilles populations européennes, la fête du printemps est une fête des morts. A ce moment-là de l'année, les disparus viennent déverser sur les vivants la surabondance de force vitale qu'ils détiennent dans le royaume des ombres, et cet apport régénérateur se manifeste par des mascarades. Février établit la liaison entre le cycle carnavalesque et les fêtes du renouveau, caractérisés tous deux par le flux de forces vives qui émane de l'au-delà.

A mon sens on peut interpréter la procession du chien et du chat comme le reliquat d'un rite magique de terminaison. On symbolisait l'enterrement de l'année et plus particulièrement de l'hiver « l'Hivernàs » (le méchant hiver) avec ses bons et ses mauvais jours : les jours fastes représentés par le chien, les jours néfastes par le chat. L'antagonisme naturel entre ces deux animaux figurant le combat que se livrent les bonnes et les mauvaises influences.

Les officiants de cette curieuse cérémonie funèbre, exécutent les gestes rituels de tous les prêtres du monde dans toutes les religions : encensements, encerclements magiques autour de la dépouille mortelle pour éloigner les mauvais esprits ou démons et protéger l'âme de leurs maléfices. La flagellation des « bugues » n'a pas d'autre but.

Je crois qu'on peut considérer la mise en liberté des animaux et leur fuite ultra-rapide, soit comme la libération de l'individu qui, aux approches du printemps, se sent rénové et fait en quelque sorte « peau neuve », dépouille le « vieil homme », soit comme la naissance du printemps qui naît de la mort de l'hiver.

Le symbolisme du « ca i el gat » rejoindrait le vieux mythe Athis, Adonis, Osiris assimilé à l'Esprit de la Végétation qui meurt et ressuscite tous les ans grâce à certains rites et certaines incantations.

MARCELLE NOÉ.

## Les CHEVAUX-JUPONS de JAVA et de BALI

---

Jeanne Cuisinier, à qui l'on doit de remarquables travaux sur les danses orientales, a consacré aux « **Danses sacrées à Bali et à Java** » une étude (1) où elle fait une part au cheval-jupon de Java.

Elle estime que « l'association de la transe et de la danse est toujours sacrée, puisque la transe est, en soi, une manifestation du sacré, par la présence dans un corps humain d'un être surnaturel... » et elle écrit : « Si le phénomène de transe et de danse conjointes avait partout une valeur sacrée il y aurait encore des danses sacrées à Java, car on y voit toujours exécuter dans des villages sundanais et parfois dans les rues de la périphérie à Djakarta, les **Kuda Képang**, rappelant les **Sang Hyang Djaran**, différentes à Bali — où elles sont devenues rares — malgré des analogies. Elles sont accomplies, ici et là, avec des montures connues sous le nom de cheval-jupon. Il y avait deux exécutants à Bali pour la mimique du cheval (**kuda**, en indonésien, **djaran**, en **balinais**), il n'y en a qu'un à Java — disons plutôt à Djakarta. Car Pigeaud décrit de nombreuses « danses de cheval » **djaranan**, dans l'Est et le centre de Java, dont plusieurs avec deux exécutants, mais ses observations ont été faites quelques années avant la guerre (2). A Djakarta, l'exécutant est accompagné par un conducteur qui, lui, n'entre pas en transe et donne verbalement des ordres à l'homme-cheval. A Bali, les deux cavaliers, après avoir imité les allures d'un cheval monté en les stylisant d'une façon rythmée, piétinaient des fragments de coques de coco qui avaient été allumées auparavant et brûlaient encore. Il était recommandé aux spectateurs de ne pas fumer, car la petite lueur de leurs cigarettes dans la nuit noire eût attiré les chevaux qui auraient piétiné les fumeurs. A Java, on n'attend pas qu'il fasse complètement sombre et l'homme, une fois qu'il est en transe, après avoir, comme ceux de Bali, reproduit le pas, le trot et les sauts d'un cheval, reçoit l'ordre de manger de l'herbe, en arrache avec ses dents et la mange ; son conducteur lui présente du riz

---

(1) **Les danses sacrées. Sources orientales.** Anthologie publiée aux Editions du Seuil. Paris, 1963, par le C.N.R.S. (p. 401 sq.).

(2) D<sup>r</sup> Th. PIGEAUD : **Javaase Volksvertoningen** (Spectacles populaires javanais). Batavia. 1938.

SUPPLÉMENT AU TOME XVII

27<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 1

PRINTEMPS 1964

---

# “FOLKLORE”

Organe de la

**Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés  
de Danse Populaire du Midi de la France**

---

(Fédération du Midi de la Confédération des  
Groupes Folkloriques pour la Culture Française)

---

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 24 MAI 1964, A BRIOUDE (Hte-Loire)**

---

Le 24 Mai 1964, la ville de Brioude était en fête pour accueillir les Groupes de danseurs qui devaient assister à l'Assemblée générale de la **Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés de danse populaire du Midi de la France** qui se combinait, cette année, avec l'Assemblée Générale de la **Confédération des Groupes Folkloriques pour la Culture française**. C'était partout une profusion de drapeaux et d'oriflammes, de banderoles et de guirlandes, de fleurs et de bouquets, de massifs de genévriers et de genêts... On se serait cru à la veille d'une grande fête nationale. Chacun avait eu à cœur de décorer sa maison, de fleurir sa boutique, de fleurir sa rue... La plupart des commerçants avaient transformé leur vitrine en musée en exposant des souvenirs de famille, des objets du temps passé, des coiffes, des châles, des rubans, des poupées habillées à l'ancienne qui constituaient un véritable hymne d'amour pour le folklore auvergnat. MM. Massebeuf, président du Groupe « LE BRUSSE » de Brioude, et Cartier, son animateur, s'étaient multipliés pour obtenir une adhésion totale de la population brivadoise à la fête folklorique.

Malheureusement... la pluie, une pluie diluvienne de 48 heures comme on n'en avait jamais vu de mémoire de Brivadois depuis

des décennies vint tout gêner de telle sorte que toutes les manifestations extérieures : défilés, dépôts d'une gerbe au monument aux Morts, etc..., durent être décommandées et le spectacle en plein air prévu sur la belle place Grégoire de Tours dut être donné à l'intérieur de la Halle aux Blés qui, pour si vaste qu'elle soit, fut beaucoup trop petite pour contenir les milliers d'auditeurs qui se pressaient à l'entrée et dont beaucoup durent renoncer à trouver la moindre petite place.

Monsieur HERZOG, secrétaire général à la Jeunesse et aux Sports, avait tenu à se faire représenter par Monsieur ADENIS, Inspecteur Général, qui présida à toutes les manifestations de la journée. M. RAFFIER, député de la Haute-Loire, Monsieur de MAZIERES, Sous-Préfet à Brioude, Monsieur CHAMBRIARD, Maire, Monsieur FRAPPÉ, conseiller technique et pédagogique national à la Jeunesse et aux Sports ; Monsieur NAUALS, ancien Inspecteur Général du Haut-Commissariat ; Monsieur Pierre GORON, secrétaire général fondateur de la Fédération des Groupes folkloriques pour la Culture française et Instructeur National de Folklore au Ministère de l'Éducation Nationale ; l'Association des Commerçants de Brioude, représentée par son Président Monsieur MARION, toutes les personnalités civiles et religieuses locales étaient présentes et ainsi les pouvoirs publics tout comme l'ensemble de la population brivadoise avaient tout fait pour que cette journée du 24 Mai soit une grande réussite pour la Ville et pour le Folklore.

\* \* \*

L'objectif des Assemblées tenues dans la Salle d'Honneur de la Mairie de Brioude était double :

D'abord, de consacrer la fusion décidée à l'unanimité des intéressés entre la **Fédération des Groupes Folkloriques de Langue d'Oc** (Montpellier) et la **Fédération des Sociétés de danse et de Farandoles du Midi** (Nîmes) en une unique **Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés de Danse Populaire du Midi de la France** qui doit rassembler tous les Groupes folkloriques des pays de langue d'Oc (1).

Ensuite d'affilier cette nouvelle Fédération à la **Confédé-**

---

(1) Le domaine de la langue d'Oc correspond en gros aux départements suivants : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Creuse, Dordogne, Drôme (Sud), Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Landes, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales (catalan), Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Haute-Vienne. (Cf. « L'ENSEIGNEMENT DE L'OCCITAN EN 1961-62 » par Joan-B. SEGUIN in *Cahiers pédagogiques de l'Institut d'Études occitanes*, n° 25, 2<sup>e</sup> trimestre 1964. Note 2, p. 13.

ration Nationale des Groupes Folkloriques pour la Culture Française dont elle devait devenir la Fédération du Midi de la France.

Le compte rendu de l'Assemblée de la Confédération sera fait dans son organe « **Folklore Vivant** », par son Secrétaire Général M. Pierre GORON ; le présent compte rendu ne concerne que l'Assemblée Générale de la **Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés de danse populaire du Midi de la France**.

Après avoir exposé la genèse et l'essentiel des pourparlers qui ont eu lieu avec M. SAINT-LEGER, président de la Fédération du Midi, de celui-ci avec ses Groupes, le Président propose la fusion qui est adoptée à mains levées et sans aucune observation, le terrain ayant été déblayé et préparé par les deux présidents au cours de contacts personnels.

Les statuts, dont le texte est connu de tous les contractants, sont également adoptés dans leur texte proposé. Ils seront déposés à la Préfecture de l'Hérault et une demande d'agrément ministériel sera faite dans les moindres délais (2).

Ont été désignés par acclamations pour une période statutaire de quatre ans à dater du 24 Mai 1964 :

**Président de la Fédération** : M. Maurice L.A. LOUIS, 5, Rue Granier à MONTPELLIER.

**Président-Adjoint chargé plus spécialement des questions administratives** : M. André SAINT-LEGER, 3, Rue de l'Aspic à NIMES.

**Vice-Présidents** : M. Georges PERRON, 21, Rue de Château-dun, TOULOUSE et M. Pierre CHAPERT, 19, Cité Impostaire, LA GRAND'COMBE (Gard).

**Secrétaire Général** : M. René DUBOIS, à LAUDUN (Gard).

Les **Vice-Présidents régionaux** sont les suivants :

**Haut-Languedoc** : M. Georges PERRON (Toulouse).

**Bas-Languedoc** : Madame Marthe PLA (Narbonne).

**Gévaudan-Vivarais** : M. MEISONNIER (Marvejols).

**Provence** : M. SAULT (Lambesc).

**Région rhodanienne** : M. Pierre CHAPERT (Grand'Combe).

**Pyrénées** : Madame SOÏMONOFF (Toulouse).

**Roussillon** : M. BALALUD (Perpignan).

**Rouergue** : à désigner.

---

(2) Ces statuts seront publiés dans le prochain numéro de « Folklore ».

L'action de ces Présidents doit être à la fois décentralisatrice et de propagande. Ils doivent régler — sous réserve d'en rendre compte au Président — tout ce qui peut l'être sur les plans régional et local. C'est sur eux que la Fédération compte pour faire tache d'huile et donc ils doivent rechercher les Groupes non fédérés et les amener à nous.

Le bureau de la Fédération a été complété comme suit :

**Secrétaire général** : M. René DUBOIS, à Laudun (Gard).

**Secrétaire adjoint** : M<sup>e</sup> TALAMONI Marinette, 4, Place d'Assas à Nîmes.

**Trésorier** : M. VIGNE Henri, 49, Rue des Bons-Enfants à Nîmes.

**Trésorier adjoint** : M. PLANCHON Robert, à Calvisson (Gard).

---

L'Assemblée Générale de la Fédération sera organisée en Mai 1965 dans une manade et placée sous le signe de **la bouvine**. M. André Saint-Léger, assisté des groupes gardois, est chargé de sa réalisation.

L'Assemblée Générale de 1966 se tiendra en Roussillon : M. Henri Balalud, président de « JOVENTUT » de Perpignan, est chargé de sa préparation.

Le Président rappelle aux retardataires que les cotisations de chacun des membres sont nécessaires à la vie de la Fédération. Ceux qui n'ont pas encore versé la cotisation 1964 recevront du nouveau trésorier de la Fédération une lettre de rappel qui leur indiquera **l'adresse à laquelle cette cotisation doit être versée dorénavant**.

\* \* \*

Le Président insiste sur le rôle important joué dans la vie de la Fédération par la revue « **Folklore** » (de Carcassonne) qui bien voulu assumer la charge d'organe officiel de la Fédération. Chacun d'entre nous doit la soutenir par des abonnements individuels (5 francs par an) et des abonnements collectifs de groupe.

Les statuts prévoient la création d'un « **Ordre des Maîtres de Danse de la Fédération** ». M. Saint-Léger est chargé de la préparation de ces statuts. Des propositions seront faites en temps utile aux intéressés de manière à ce que les statuts puissent être adoptés par la prochaine assemblée générale sous la forme d'un règlement intérieur.

Les statuts prévoient également la création d'un Comité scientifique composé de personnalités compétentes dont l'adhésion constituera un honneur et une force pour la Fédération en

mettant l'accent sur le caractère culturel qui constitue l'un de ses aspects. Le Président se charge de la constitution de ce Comité pour lequel il a déjà pris quelques contacts et recueilli un certain nombre d'avis favorables. Les Groupes sont priés de lui communiquer les noms de personnes susceptibles d'en faire partie.

\* \* \*

Au cours de l'Assemblée générale, le délégué de « l'ESCLOUPETO » de Rodez a demandé que les membres des Groupes soient admis à assister aux travaux de l'Assemblée. Les statuts prévoient quels sont les membres de l'Association qui constituent de droit cette assemblée. Les personnes non désignées par les statuts en raison de leurs fonction peuvent assister à l'Assemblée, mais avec voix consultative seulement.

Le délégué de « la GANTIEIRELO » a proposé que puisque la Fédération s'étend sur tous les pays de langue d'Oc, l'amour et la pratique de cette langue soient répandus dans les Groupes. Il est bien évident qu'il s'agit là d'un problème qui ne peut être résolu que par les Groupes eux-mêmes.

\* \* \*

Notons qu'à l'issue de l'Assemblée Générale, M. ADENIS, représentant M. le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, fit remettre par M. BONISSOL, directeur du Service départemental de la Haute-Loire, à MM. MASSEBEUF et René CARTIER, animateurs de « Lou Brusse » et organisateurs de la journée, la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports.

\* \* \*

**Etaient présents à BRIOUDE :**

« LO CLAPAS » de Montpellier, « LA GANTIEIRELO » de Millau, « L'ESCLOUPETO » de Rodez, « LOU POUTOU DE TOULOUSO », « LA CABRETTA DU HAUT-ROUERGUE » d'Espalion, « JOVENTUT » de Perpignan, « LA RESPELIDO DE BAGNOU » de Bagnols-sur-Cèze, « LES JOYEUX MINEURS DE LA GRAND' COMBE », « LES CIGALONS DE L'ENFANCE OUVRIERE NIMOISE », « PROVENÇO ET CAMARGO » de Nîmes. A signaler la présence d'une délégation des MAINTENEURS DE LA VAUNAGE (Gard).

Notons aussi celle du Groupe Breton « LE CERCLE BRÉIZH » de Paris, venu au titre de la Confédération des Groupes folkloriques pour la Culture française.

\* \* \*

Le repas de midi a été offert par le Comité d'accueil brivadois et pris dans les différents hôtels de la ville où les groupes avaient

été répartis. Inutile de souligner l'atmosphère de joie et de détente qui régnait dans ces établissements.

Ainsi qu'il a déjà été dit, c'est dans la « Halle aux Blés » que se déroula le spectacle folklorique de l'après-midi. Ce fut une véritable débauche de couleurs et de musique, de claquements de sabots et d'envolées légères comme celles des catalans qui poussèrent la coquetterie jusqu'à changer de costume après chaque danse. Chaque groupe avait à l'honneur de se présenter au mieux avant de reprendre, sous l'orage qui grondait au-dehors, les cars qui devaient emporter certains d'entre eux sur 400 kilomètres de routes inondées.

De nombreux discours et toasts furent prononcés et échangés au cours des différentes réunions d'officiels. M. Adenis mit surtout l'accent sur le côté culturel et éducatif du folklore et félicita la Fédération de l'avoir compris sans compromettre pour autant le côté spectaculaire et récréatif de ses productions. Il souhaita prospérité et longue vie à la Fédération.

M. Chambiard, Maire de Brioude, déplora le mauvais temps exceptionnel dans le Brivadois et invita la Fédération à revenir à Brioude pour prendre une revanche. M. Raffier, député de la Haute-Loire, M. de Mazière, Sous-Préfet, prononcèrent eux aussi des paroles aimables auxquelles M. M.L.A. Louis, Président de la Fédération, répondit en remerciant chacun de tout ce qu'il avait fait pour la réussite de cette journée et leur demanda d'insister tout particulièrement sur la part qui revient dans la gratitude de la Fédération à la population tout entière de Brioude qui a fait preuve d'une émulation rare et d'un enthousiasme véritablement extraordinaire, sans pouvoir, en raison du mauvais temps, recueillir les fruits de tant de soins et de tant d'amour.

\* \* \*

L'audition des candidats aux divers diplômes de la Fédération a donné les résultats ci-après :

**BREVET DE PREVOT :**

MM<sup>lles</sup> Marie-Claude DELOCHE, Françoise BRUN, du Groupe « Lo Clapas ».

**BREVET DE DANSEUR :**

**Lou Poutou de Toulouso :** MM<sup>lles</sup> Josiane LANCELLE, Jeanette ROUCOU — MM. Daniel DEMAISON, Michel MARION.

**Joventut, de Perpignan :** MM<sup>lles</sup> Hélène SABIROU, Louise SABIROU, Mercédès VIN, Marcelle SANS, Georgette ESCALLE, Nuri MORLANS, Lydie MAURIN, Marie-Christine MUXELLA. — MM. Jean-Marie ESPOSITO, Jean-Marie BARANCO, Robert SUGRANES, Alain PORTARIES.

**L'Escloupeto**, de Rodez : MM<sup>lles</sup> Anne MAUREL, Chantal FAURE, Ghislaine DESPLAS, Christine TREMOUILLE, Françoise GINESTET. — MM. Roger MAUREL, Michel GIZARD, Gabriel RECQUES.

**Les Joyeux Mineurs**, de la Grand'Combe : MM<sup>lles</sup> Andrée TEISSIER, Joëlle NICOLAS, Elisabeth GOURDOUZE, Myriam ORTIS, Martine SANCANDI, Marie-Laure VOLLE.

**Provenço et Camargo**, de Nîmes : MM<sup>lles</sup> Martine GRANCHI, Lisiane GUIGON. — M. Bernard GUILLE.

**Mainteneurs de la Vaunage**, de Calvisson (Gard) : MM<sup>lles</sup> Monique REVERSAT, Mireille ROMIEU, Viviane VERDIER.

---

## ÉCHOS

---

### **Pierre TUGAL n'est plus**

Avec Pierre TUGAL, la Fédération perd un Ami.

Pierre TUGAL, historien de la danse et journaliste bien connu des milieux du Théâtre, est mort le 6 Juin 1964 après une longue hospitalisation. Selon son désir, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, à Paris, le 11 Juin 1964. Il était né le 23 Juillet 1883 à TAUROGGEN (Russie) ; il avait opté pour la naturalisation française et l'avait obtenue en 1949.

Il fit ses études secondaires à Berne où sa famille vint s'établir vers 1900. Il passe son Doctorat en Droit et en Lettres à l'Université de Bruxelles. Il vient en France vers 1913. Inscrit depuis cette date comme journaliste à la préfecture de la Seine, il est nommé en 1914 et pour toute la durée de la guerre, Chef de rubrique de l'organe édité par le Foreign Office et le Ministère des Affaires étrangères de France : *America Latina*. Il passa ensuite dans l'équipe d'Emile Buré, en compagnie de Serge de Jivet, Roger Giron, Rémi Roure. Il collabore avec l'Agence Polonaise Télégraphique, avec les Agences d'Europe Centrale, avec Henri de Forge.

En 1923, il épouse Thérèse Tansman, pianiste de talent, sœur du compositeur Alexandre Tansman, qui fut sa plus fidèle collaboratrice et à la mort de qui il ne devait pas survivre. Il s'intéressa à la peinture ; il fut l'ami de Modigliani, de Kisling, de Zadkine, de Max Jacob, de Mane Katz, d'Appolinaire, de Chapiro.

Membre du syndicat des journalistes, de la Société des Gens de Lettres, de la Société française des Historiens, etc., il fut, en

1931, le fondateur — avec Rolph de Maré — et le Conservateur des Archives Internationales de la Danse. Il en fut, avec sa femme, le véritable animateur jusqu'à leur dissolution en 1952.

Il était diplômé des Sciences Sociales et Politiques et Délégué à l'UNESCO. En 1935, il fonda, avec Pierre Michaut et Fernand Divoire, l'Association de la Presse chorégraphique. En 1940, il se réfugia avec sa femme à Nice et s'occupa de la partie artistique du Comité d'Aide aux Intellectuels et Artistes réfugiés. Il organisa, en 1942-43, des spectacles clandestins. Obligé de changer de domicile, son appartement servait de « boîte aux lettres » pour la Résistance. Le débarquement le sauva de justesse.

Pierre TUGAL s'est consacré à la recherche littéraire et artistique, spécialement sur le théâtre et sur la danse — danse folklorique comprise. Avec le professeur Barugh, Jane Ranay, Ferdinando Reyna et Pierre Goron et sous les auspices de l'UNESCO, il a recherché les possibilités de thérapeutique par la danse appliquée à la rééducation des malades mentaux, des sourds-muets et des aveugles.

Pierre TUGAL a collaboré à de nombreuses publications ou éditions. Il a publié des essais et des livres sur des sujets variés, parmi lesquels : **La Danse à travers les Ages et les Arts** (Hypériorion) ; **Initiation à la Danse** (Grenier à Sel) ; **La Danse Théâtrale Espagnole** (Grenier à Sel) ; **Noverre** (Henschel Verlag).

FOLKLORE VIVANT, N° 25, 13 Juillet 1964.)

---

## DISTINCTION

Nous apprenons que le folkloriste distingué qu'est Monsieur Adelin MOULIS vient d'être fait officier du Génie français pour services rendus à la Cause de l'Humanité.

« Folklore » et « la Fédération » sont heureux de lui adresser leurs sincères félicitations.

---

## DERNIERE MINUTE

Au mois de Juillet 1965 se tiendra, à Montpellier, le **Congrès Préhistorique de France**, grande manifestation scientifique qui réunit des centaines de participants venus du Monde entier. La Confédération Nationale des Groupes Folkloriques pour la Culture française est chargée d'organiser une soirée folklorique qui sera offerte aux participants à ce Congrès.

cru sur le plat de la main ou dans un seau, et il en prend et le mâche comme ferait un cheval ; son conducteur lui présente ensuite une ampoule de lampe électrique (ou plusieurs successivement) et il mange le verre en le croquant, ce que ne ferait certainement pas un cheval ni un homme à l'état normal. Mais à Bali, la mimique des chevaux qui n'ont pas pour habitude d'éteindre sous leurs sabots des brandons enflammés, est une manifestation du sacré, puisque la transe est un état sacré. A Java, ce n'est qu'un spectacle donné pour quelques **rupiah** (3) car si la croyance en la magie et sa pratique y sont encore répandues, on n'y vit plus cependant, comme à Bali, dans l'intimité quotidienne du monde de l'au-delà ».

Notons que Curt Sachs (4) a donné une figure représentant la danse du cheval javanais, mais il ne s'agit pas d'un cheval-jupon, mais d'une silhouette de cheval très stylisée **enfourchée** par le danseur, qu'il appelle un cheval-**attrappe** (5). Il estime qu'il s'agit d'une danse imitative extatique dans laquelle le danseur s'identifie au cheval et se fait nourrir de bottes d'épis. C'est ce que Sachs appelle l'extase du déguisement ; naturellement il fait de cette danse une danse de fertilité (6).

MAURICE L.A. LOUIS.

---

(3) PIES, BERIL DE ZOETE et WALTER : **Danse and Drama in Bali**. Londres, 1938. p. 94. La **Rupiah** est l'unité monétaire en Indonésie.

(4) **Histoire de la Danse**. N.R.F. Gallimard, 1938, p. 64.

(5) Id., p. 49.

(6) Id., p. 158.

## LE FESTIVAL DE STRAZNICE

---

Le village de Straznice (Tchécoslovaquie) est le théâtre, chaque année, d'un grand festival de chants et de danses folkloriques trop peu connu. A cette occasion, sa population se trouve, comme d'un coup de baguette magique, plus que décuplée par une foule de campeurs installés dans les prés avoisinants. Dans le magnifique parc d'un ancien château de chasse transformé en Musée, où trois stades ont été construits sous les ombrages, durant trois jours, se déroulent sans interruptions des spectacles de chants et de danses folkloriques présentés par des groupes venus de toutes les régions de la Tchécoslovaquie et quelques groupes étrangers, tandis que de nombreux stands improvisés maintiennent, tout autour, une joyeuse atmosphère de kermesse aux accents de musiques tziganes.

Le XVIII<sup>e</sup> Festival de Straznice fut inauguré le Vendredi 5 juillet 1963 par les musiques et fanfares tchécoslovaques. Dès le samedi matin, eut lieu, dans les rues du village où, devant chacune des petites maisons basses artistement décorées, un petit arbre de mai avait été planté, la pittoresque cérémonie du « fouettage ». Ces gestes qui, primitivement, avait pour but de chasser, par le sifflement du fouet, les mauvais esprits du terroir, furent christianisés et l'on prétexta qu'ils rappelaient le fait que les Saintes Femmes, ayant trouvé vide, le jour de Pâques, le tombeau du Christ, coururent à la ville avertir les habitants, mais, devant l'incroyable nouvelle, ceux-ci les aspergèrent d'eau et les chassèrent à coups de fouet. Bel exemple d'une survivance que la transposition chrétienne a réussi à maintenir. Un fastueux cortège se déroula ensuite avec la « chevauchée des Rois » de la fête, magnifiquement costumés, aux montures garnies de fleurs, de plumes et de pompons, les « danseurs de sabres » et d'extraordinaires « sauteurs » chargés, les premiers de faire fuir les génies néfastes par le sifflement de l'épée, les seconds de promouvoir par magie sympathique la montée de la végétation, enfin le groupe pittoresque des « conscrits » de l'année, etc...

Le samedi soir, les représentations sur les stades commencèrent. Le programme du premier stade intitulé « De notre région », présentait la revue des meilleurs ensembles folkloriques de Moravie avec ses musiques de tympanons, ses « petites Reines » et ce fameux « fouettage de Pâques » qui laissèrent aux spectateurs une inoubliable impression.

Le programme du second stade avait pour titre « Le Rendez-Vous ». Les meilleurs groupes tchécoslovaques avec leurs musiciens tziganes, les danseurs et chanteurs de Bohême Occidentale, le groupe « Urpin » de Banska Bystrica, qui fut applaudi à Nice et à Cannes, étaient mis en parallèle avec quelques groupes étrangers venus de Yougoslavie, d'Autriche, d'Afrique avec les étudiants africains à Prague. La France y fut très heureusement représentée par le groupe de Francis Gag, Majoral du Félibrige, « Nice la Belle ». Le frais costume niçois, les bonds de Jean-Paul Puech, élève de M. Durozoi, maître de ballet à l'opéra de Nice, dans le rôle du « Couret » de l'Estacade de Breil, reçurent une chaleureuse ovation.

Mais le joyau du Festival fut, peut-être, le spectacle du troisième stade dont le programme « Le peuple et la beauté » fit ressortir les qualités de la mise en scène des artistes tchécoslovaques : Les cérémonies et coutumes tchécoslovaques du berceau en passant par la maturité jusqu'à la tombe furent présentées avec un goût exquis : rondes des femmes autour du berceau de l'enfant pour lui imprimer des influences favorables, coutumes usitées à chaque acte important de la vie, danses cérémonielles d'arceaux, rites de végétation où l'homme élevé en l'air préfigure le réveil de la Nature que les danseurs veulent provoquer en frappant la terre de leurs mains, danse de l'Ours des bergers, procession aux rameaux, avec une cloche de Pâques fleurie, danses de travail représentant le vannier, les batteurs de blé, pose du voile de mariée, par les femmes, sur la tête de la jeune fiancée, la cérémonie du mariage fut l'occasion de présenter dans leurs costumes typiques les couples venus des diverses régions de la Tchécoslovaquie, enfin les cérémonies funéraires aux chandelles allumées et, pour finir, les danses joyeuses qui reprennent après les heures tristes.

Un soir, en intermède, comme une fausse note dans ce merveilleux spectacle, une fâcheuse parodie d'une cérémonie religieuse vint rompre un moment le charme. Dessein politique d'une déchristianisation de la masse... pleinement réalisée déjà chez les jeunes... en profitant de ce que le bon peuple est toujours prêt à s'esbaudir à la pantalonnade !

Un programme nocturne intitulé « Par le sentier des brigands » commémora le 250<sup>e</sup> anniversaire du héros national Jura Janosik, figure légendaire présentée avec son bâton de berger terminé par une hachette qui lui servait à lutter contre les loups et contre les gendarmes. Le groupe de professionnels « Sluk », qui reçut à Paris un accueil enthousiaste, fut chargé de cette présentation. Ce même groupe, accompagné d'un orchestre symphonique, assura le programme de la dernière soirée comme pour montrer à la jeunesse tchécoslovaque rassemblée à quel

degré de perfection peut mener un travail assidu et stimuler son zèle pour le festival prochain.

De ce Festival de Straznice nous vient-il une leçon ? Certes oui. Un peuple dont le niveau de vie est très précaire est parvenu à offrir le spectacle d'une magnifique jeunesse en costumes typiques ornés de patientes broderies, de perles, de riches rubans, à exécuter des danses et des chants avec une perfection rarement égalés, nous donnant une éclatante démonstration de son amour et de sa fierté pour son folklore, de la joie qu'il ressent encore à l'exprimer. Mais à la base de cette réussite il y a la volonté du gouvernement de mettre en valeur le patrimoine chanté et dansé du pays en vue de renforcer le sentiment national, de donner au peuple la prise de conscience de son individualité ethnique, et, par le culte du héros national, d'exalter la personnalité humaine pour lui permettre son plein développement. Le Ministère de la Culture Tchécoslovaque met le folklore au premier plan : M. Bonus est chargé des recherches folkloriques ; M. F. Zuska a la direction générale du Festival depuis de nombreuses années ; les programmes de chaque stade sont placés sous la responsabilité de spécialistes éprouvés : MM. Jean Loutchan, Dr Jiri Shlibeo, Zdena Jelenskova assistés de régisseurs qui cherchent à perfectionner leur spectacle et à donner le maximum de joies artistiques aux spectateurs et aux exécutants.

Alors que nos champions sportifs sont comblés à juste titre, de médailles et d'honneurs, nos groupes folkloriques sont livrés à la seule bonne volonté de leurs dirigeants. Dans un article de « *Folklore* » d'été 1963, M. L. Louis signalait la tendance à prendre une allure sportive de certains groupes de farandoleurs en béret et danseuses de « matelotes » en jupes plissées. Il faut souvent déplorer chez nous, faute d'une éducation appropriée, des fautes de goût vestimentaires, notamment en ce qui concerne les chaussures. L'appartenance à un groupe folklorique vient plutôt de l'attrait de voyages agréables que du souci de perfectionner des connaissances musicales et chorégraphiques et de préserver notre individualité devant la vague d'uniformité qui submerge le monde. L'exemple du Festival de Straznice devrait nous forcer à réagir.

MARCELLE MOURGUES,  
*Docteur de l'Université.*

# FOLKLORE ENFANTIN DE L'ARIÈGE

(Voir N<sup>os</sup> antérieurs depuis le N<sup>o</sup> 72)

## LES JEUX (suite)

34. *LAS CASCARINOS O LAS BOLOS* (suite): les billes.

d) *A la course, ou à la poursuite.* Cette partie se joue de préférence à deux, avec de grosses billes de tir, dites « boullards ». On choisit un espace assez grand : rue, place, pelouse. Après avoir déterminé le tour de départ, chacun poursuit la bille de son partenaire : il cherche à la toucher au passage, mais lance la sienne aussi vigoureusement que possible pour qu'elle s'éloigne de l'autre en cas d'insuccès et diminuer ainsi les chances de l'adversaire. Lorsque l'un des joueurs touche la bille adverse, le partenaire donne une bille de poche, et chaque coup qui porte donne le droit de continuer. Dans ce cas, le joueur habile fait en sorte que les chocs soient faibles par la suite : ainsi les deux billes restent à proximité, et il y a beaucoup plus de chances de faire une longue série de coups.

e) *Al pero* : au trou, premier mode. On creuse un trou de la grosseur du poing. A 2 mètres de distance environ, on trace une raie. Les joueurs se placent à un pas en arrière du trou et, au bras, ils lancent leur bille de tir vers la raie : celui qui en est le plus rapproché joue le premier, comme pour le rond. Le tir se fait ensuite au pouce. Le gagnant sera celui qui réussira à faire rentrer sa bille de tir dans le trou et qui s'y maintiendra, mais seulement après avoir touché trois fois celle de chacun des autres joueurs. Aussi, dès qu'un joueur touche un camarade pour la première, la seconde ou la troisième fois, il le proclame à haute voix afin que ce soit bien enregistré par tous : « *Te teni un cop!* — *Te teni dous cops!* — *Te teni tres cops!* » (Je te tiens une fois! — Je te tiens deux fois...). C'est pourquoi le premier joueur, dès le départ, cherche à s'éloigner du trou au lieu de s'en rapprocher.

Dès qu'un joueur a réussi la prouesse de toucher trois fois tous ses partenaires, il s'efforce alors de gagner le trou. Ceci obtenu, il défend ce trou comme une redoute de manière à empêcher les autres joueurs de faire comme lui dès qu'ils réussissent les conditions requises. Et pendant ce temps-là fusent de toutes parts les diverses exclamations : « *Te teni un cop!* — *N'es pos bertaid!* — *Te teni dous coups!* — *N'as mentit!* etc... » (Je te tiens une fois! — Ce n'est pas vrai! Je te tiens deux fois! — Tu en as menti!).

Ce jeu pouvait durer longtemps. Lorsqu'un ou plusieurs joueurs voyaient l'impossibilité de rentrer dans le trou, ils s'avouaient perdants et se rendaient. Alors tous les autres de

crier : « *Als nousèls ! Als nousèls !* » (Aux articulations ! Aux articulations !). Le vaincu devait poser à terre son poing fermé, les articulations des phalanges au-dessus, et ses camarades lui lançaient, chacun leur tour, leur bille de tir sur les articulations, avec le plus de force possible.

f) *Al trauc* : au trou, deuxième mode. On creuse un trou de grosseur moyenne, dans un endroit légèrement surélevé, au pied d'un mur de préférence. Devant lui, à une distance de 20 à 50 cm, on place une rangée de billes, espacées de quelques centimètres, situées entre les joueurs et le trou. Chaque joueur contribue à la mise de la rangée. Pour le tir, on se sert de la grosse bille, ou boulard. On la lance dans le trou, dans lequel elle doit pénétrer, mais elle doit ensuite revenir en arrière vers le joueur. Celle qui s'immobilise dans le trou élimine du jeu son propriétaire.

Toute bille de la rangée touchée au retour par le boulard est ramassée, et toute bille touchée à l'aller est perdue, ou inversement selon les conventions. Il y a dans ce jeu partie adresse, et partie hasard.

g, h, i) L'autre variante du trou, appelée *pair et impair*, ainsi que la partie au mur dite *redoulet* et sa variante du *tuyau de gouttière*, sont des jeux de hasard. Elles seront expliquées plus loin.

### 35. LA QUILHANDRO ou LA BAUDUFO : la toupie.

La toupie est connue un peu partout, que ce soit celle qu'on fait tourner à coups de fouet, ou la minuscule toupie dont on place la queue entre les extrémités du pouce, de l'index et du majeur pour lui imprimer son mouvement de rotation, ou bien la toupie classique lancée à la ficelle.

Cette dernière était cependant lancée chez nous selon des règles particulières. Au moment du lancer, les joueurs la tenaient la pointe en bas, ou la pointe en haut, selon leurs préférences. On avait tracé auparavant un cercle de 50 cm à un mètre de diamètre, à l'intérieur duquel la toupie devait être piquée au lancer et dans lequel elle devait tourner jusqu'à sa chute. Lorsque cette dernière se produisait, la toupie en se couchant à terre dans son dernier mouvement de rotation, était brusquement chassée de son point de contact avec le sol, et elle pouvait rester dans le cercle, ou en sortir. Si elle y restait, le joueur n'avait pas le droit de la reprendre et il était momentanément exclu du jeu. Pour reprendre le jeu, il ne pouvait compter que sur l'expulsion de sa toupie hors du cercle par le piqué de celle d'un camarade.

Certaines toupies, fabriquées par le tourneur du pays, étaient pourvues de trous à leur périphérie, comme les toupies allemandes, ce qui provoquait un sifflement pendant leur tournoiement.

(à suivre)

ADELIN MOULIS.

## NOTES

### UNE LÉGENDE DU PAYS AUDOIS SUR LE PIC DE BUGARACH

(*extrait de Ramel : Voyage dans l'Aude. Manuscrit de 1794.  
Bibliothèque Municipale de Carcassonne.*)

« On dit qu'une jeune bergère entraînée par le désir de voir son Corydon dans la vallée voisine, fut précipitée par le vent qui souffle constamment sur sa cime.

« L'air qui gonfla ses jupons en forme de cloche la laissa descendre au pied du rocher sans autre accident que la révolution que dut lui causer cette étrange manière de faire un trajet aussi périlleux.

« Cette étrange aventure devait être connue par ce particulier qui conseillait aux couvreurs de Paris de se munir d'un simple parasol attaché à leur ceinture et déployé sur leur tête.

« Garnerin a rendu ce moyen d'un succès plus certain en inventant le parachute sous la protection duquel il abandonne audacieusement son aérostat aux dieux pour descendre du haut de l'Ampyrée et venir se réunir aux simples mortels. »

Cette note a été publiée dans le numéro de Noël 1962 de « *Béret Rouge* » organe des Parachutistes de France et d'Outre-Mer sous le titre « Contribution à l'histoire du Parachutisme ».

FERNAND JAUPART.

### DEUX FORMULES DE GUÉRISON SUR COUVERTURES DE BIBLES

Écrit sur le verso d'une couverture de Bible. Bible, imprimée à Limoges, en 1832, chez Martial Ardant, faite par le Sieur de Royaumont, prieur de Sombrevail.

#### GUERISON DE FIC

« *Saint Joseph et Jésus-Christ, trasez-moi le fic jusqu'an les racines de mulet ; vous direz cinq pater e cinq ave maria pendant cinq jours.* »

(Le fic est une grosse verrue qui se produit sur le corps du cheval et de la vache... et une plaie saignante.)

#### GUERISON DE FIEVRES

« *Quand Jésus Christ dit sa croix, lé, le sang lui donna un nom, la cher lui trembla. Vient un juif, vient à y passer, lui demanda : « As-tu la fièvre ? — Non, répondit, je n'ai ni fièvre, ni frison, ni maladie. Il faut avoir la foi : est guéri — Il diré l'Angélus pendant trois jours, matin et soir.* »

Bible appartenant à J. M. de Latour (Miraval-Cabardès).

L.B. MARTY-SEGUY.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### J. SCELLES-MILLIE : **CONTES SAHARIENS DU SOUF.**

Le Souf est, au Sahara, la région des dunes située non loin des confins tunisiens et au sud de la ligne des Chotts, au confluent des courants qui viennent de l'Orient par la Tripolitaine, du Nord par la Tunisie et l'Algérie, des pays noirs, par la route des caravanes remontant le Gao à El-Oued.

L'auteur, algérois de naissance, a vécu longtemps en Afrique du Nord et a eu aussi de nombreux et fructueux contacts avec les arabes du désert ; quant à son inspirateur, c'est un lettré autochtone.

L'ouvrage se divise essentiellement en cinq parties :

*La première* se rapporte aux légendes et à l'histoire du pays souf, à ses paladins, à ses saints marabouts, à son talisman enfermé dans l'enceinte de la vieille oasis de Guémar, à ses fêtes sacrées, à l'implantation de l'administration, etc...

*La seconde* est un recueil de petites histoires soufis actuelles qu'on se raconte avec malice sur les événements des trente dernières années.

*La troisième* rassemble des contes folkloriques essentiellement axés sur les Djenouns, les 'Afrît, les Ogres, les Sorcières, les Jeteurs de mauvais œil.

*La quatrième* est consacrée à Djina, jocrisse commun à tout l'Orient, mais que le Souf a marqué d'une empreinte très particulière.

Enfin, *le dernier chapitre* est consacré aux histoires merveilleuses pour enfants.

On voit qu'il s'agit là d'un ouvrage d'ethnographie comparée d'un très grand intérêt, car l'auteur n'a pas négligé de souligner, dans les notes qui accompagnent le texte, les similitudes avec les divers contes et coutumes des autres parties d'Afrique, d'Orient et d'Espagne. Il ne s'agit donc pas seulement d'un recueil d'historiettes, comme le titre pourrait le laisser croire, mais d'une véritable « somme » sur les mœurs, les usages, la littérature et l'intellect de toute une population restée jusqu'à nos jours — malgré sa situation géographique favorable — à l'écart de toute modernisation trop rapide et outrancière et où les divers courants culturels se sont déposés comme en une sorte de conservatoire naturel.

Les problèmes qui secouent violemment de nos jours le monde arabe ne nous permettent plus — d'une manière générale

— d'accéder à l'âme simple et paisible de ce peuple dont on a pu dire que chaque soufi est un poète.

L'ethnologue, le folkloriste, le mythologue, le sociologue... tourneront avec plaisir les pages de ce livre en s'attardant sur tel ou tel chapitre selon leur tendance spirituelle, mais tous, spécialistes ou non des questions arables ou amateurs de poésie et d'aventure, liront avec intérêt ce beau volume que les directeurs de la Maison d'édition G.P. Maisonneuve et Larose ont voulu clair, aéré, agréable à l'œil et magnifiquement illustré.

M. L.A. LOUIS.

Claude SEIGNOLLE : **LES EVANGILES DU DIABLE SELON LA CROYANCE POPULAIRE.** Editions G.P. Maisonneuve et Larose. Paris. 1964.

Claude Seignolle, dont on connaît les travaux relatifs au Folklore de diverses régions de la France — et en particulier, parmi les plus récents, ceux consacrés au Languedoc et à la Provence, parus aux Editions G.P. Maisonneuve et Larose — avait déjà, en 1959, dans « *Le Diable dans la tradition populaire* » touché à ce sujet fleurant quelque peu le soufre. Il y revient aujourd'hui dans un nouveau travail « *Les évangiles du diable* », dédié à la mémoire d'Arnold Van Gennep.

Dans son « Avertissement » Cl. Seignolle nous dit que le lecteur y trouvera un choix très varié de croyances issues de toutes nos provinces et il tient cette promesse en nous promenant dans tous les coins de France où il recueille 819 têtes de paragraphes, contes, légendes ou informations diverses qu'il expose en 902 pages de texte. C'est dire que cette question, bien qu'elle soit quasi-inépuisable est ici explorée dans tous ses aspects.

Pour rester dans l'ambiance créée dès les premières pages et nécessaires à une matière aussi brûlante, l'auteur divise avec originalité son livre en quatre « *brasiers* ». Et tout d'abord « *la présentation du Diable* », ensuite « *les suppôts du Diable* », « *les damnations et l'Enfer* » et enfin « *le chemin de croix du Diable* ».

Une partie très détaillée consacrée aux sources bibliographiques complète cette excellente anthologie populaire où l'on trouve classée sous les quatre rubriques ci-dessus indiquée un tableau aussi complet que possible des questions sataniques.

Il est bien certain que d'aucuns trouveront toujours un pont construit par le Malin, un palet (ou un dolmen) jeté par Satan à travers une vallée, un passage difficile où Méphisto a été dupé par un paysan... et dont Cl. Seignolle n'a pas parlé. Mais il est non moins certain que les faits et les méfaits attribués au diable par le populaire sont sans nombre et que ce n'est pas en huit cents contes que l'on peut épuiser un pareil sujet.

Mais Cl. Seignolle a exploré à fond les travaux de ses devanciers : Van Gennepe, Sébillot et Seignolle lui-même et bien d'autres de moindre volume et qu'il a su évoquer à peu près tous les types de contes diaboliques. Il ne restera plus aux futurs auteurs que de rattacher leurs trouvailles à l'un des types de Seignolle, comme on le fait en archéologie pour les poteries antiques par exemple, dont on dit qu'elles sont du type Dragen-dorf-x ou Hermet-y. Or c'est là une chose importante pour les satanistes de l'avenir.

Si le titre de cet ouvrage peut, ainsi que nous le dit Claude Seignolle « *agacer le lecteur* », il convient de préciser qu'il est légitime. En effet, si le mot « *Evangile* », dans son sens le plus noble et avec un « *E* » majuscule se rapporte essentiellement à la doctrine de Jésus-Christ, il signifie aussi, avec une initiale minuscule, un recueil de lois sacrées, de règles immuables, un code en quelque sorte. Et nul n'ignore d'autre part que le satanisme a été pour beaucoup de nos Anciens et qu'il est encore pour beaucoup de nos contemporains une véritable religion : il est donc naturel qu'il ait ses « *évangiles* ». Du reste, ce terme n'a-t-il pas été jadis employé dans le titre de quelques livres burlesques, tel que « *l'Evangile des Quenouilles* » cité par Littré ?

Donc, malgré les précautions prises par Claude Seignolle il ne semble pas que le titre de son ouvrage puisse « *agacer* » quiconque.

Quant à faire l'analyse d'un ouvrage si copieux, rassemblant en quelques lignes tant de faits accumulés, on ne saurait y songer. Aussi devons-nous nous borner à citer en feuilletant, quelques titres de paragraphes qui doivent suffire à donner une idée de la variété et de la valeur documentaire de l'ouvrage. C'est ainsi qu'on passe des divers portraits du diable à ses nombreuses attributions ; qu'on y trouve un recueil de formules de magie... noire bien entendu ; qu'on apprend à se rendre invisible, ou à se faire transporter au sabbat ; on y note des indiscretions sur l'âge du diable et des trucs pour s'appropriier des trésors maudits ; on y savoure des histoires de revenants et de châteaux hantés ; on y fait connaissance avec les sorciers et les loups garous ; on s'initie aux procédés infailibles pour se faire aimer et épouser ; à reconnaître quand le diable commence à souffler dans les cotillons ; la conduite à tenir dans les événements sexuels divers ; à interpréter les intersignes et les chasses infernales ; à se garder des morts malfaisants et enfin tout ce qu'un honnête homme doit savoir sur l'Enfer, le diable et les saints et, chose absolument indispensable, les mille façons de duper le Diable.

L'éditeur est entré pleinement dans le jeu et a réalisé de l'ouvrage de Seignolle une magnifique présentation fort suggestive avec ses plats et dos de toile rouge flamboyante, ses gardes et ses tranches noires, couleurs traditionnelles de Méphisto, qui donnent

à ce gros livre l'allure d'un évangélaire pour messes noires. Rien que par son aspect extérieur il émane de ce livre du mystère et de la magie qui dévoile son contenu. L'impression, le papier, sont soignés ; les caractères sont faciles à lire.

Il s'agit là d'une fort belle réalisation qui fait le plus grand honneur à la maison d'édition G.P. Maisonneuve et Larose à qui le folklore doit tant. Ce livre fera plaisir au lecteur curieux et au bibliophile en offrant au premier un texte solide et attachant et au second un ouvrage digne des rayons les plus exigeants.

MAURICE L.A. LOUIS.

#### ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES (N° 2, Avril-Juin 1963).

Le N° 2 de la revue « *Arts et traditions populaires* » désormais prise en mains par la maison d'éditions G.P. Maisonneuve et Larose (11, Rue Victor-Cousin, Paris V°) vient de paraître. Il contient deux études importantes, l'une d'HENRI GRAULLE : « *Médecine populaire et guérison magico-religieuse dans le Bourbonnais occidental* » et la suite (à suivre) du travail de JEAN-PIERRE SEGUIN : « *L'information en France avant le périodique : Cinq cents canards imprimés entre 1529 et 1631* ». En outre un certain nombre de chroniques concernant la Société d'Ethnographie française, le Musée des Arts et Traditions populaires et la vie ethnographique en France et dans le Monde complètent ce fascicule.

Les fouilles qui ont été faites dans de nombreuses palafittes, ont permis de retrouver des dépôts de graines et de plantes diverses, soigneusement recueillies dans des vases, qui montrent que l'homme du Néolithique disposait de toute une pharmacopée et qu'il savait se soigner par les simples. Ces connaissances pharmaceutiques se sont transmises à travers les siècles et si certaines sont arrivées à nous sous la forme des « remèdes de bonne femme », d'autres ont été adoptées par la pharmacie moderne qui a su tirer de certains végétaux des remèdes propres à calmer les souffrances des humains. Nous avons personnellement connu des boutiques d'herboristes où des commerçants diplômés vendaient toutes sortes de plantes et de produits tirés des plantes et nous avons subi, de la part d'une vieille nourrice, bon nombre de pratiques magico-empiriques dont les Anciens disaient le plus grand bien et qu'ils appliquaient chaque fois que l'occasion se présentait. C'est ainsi que nos bobos d'enfants : bosses, coupures, brûlures et autres plaies bénignes ont été soignées par ces procédés ancestraux.

Si la pharmacopée d'origine néolithique est chose raisonnable et basée sur des expériences millénaires, son association avec la Magie, par la récitation de formulettes d'incantation, de pratiques secrètes, de prières et d'invocations... est évidemment moins légi-

time et relève d'un stade très primitif de civilisation bien qu'encore très vivace de nos jours.

La conférence d'Henri GRAULLE nous montre l'usage fait dans la Bourbonnais de cette médecine populaire qui — à quelques détails près — se retrouve dans toute l'Europe avec bien d'autres vestiges de « l'état de civilisation néolithique » qui forme l'une des bases de notre folklore (danses et chants en particulier, coutumes et pratiques diverses « du berceau à la tombe », comme l'a dit Van Gennepe).

Mais, au-dessus du problème médical, il y a, ainsi que le fait remarquer Henri GRAULLE, un intéressant problème para-religieux à étudier, celui de la pensée magico-religieuse à travers l'évolution de nos croyances, et qui demanderait une rigoureuse étude en profondeur.

Dans le N° III de « *Folklore* » (T. XVI - N° 2 - 1963) nous avons rendu compte de la première partie de l'étude de Jean-Pierre SEGUIN sur « *L'information en France avant le Périodique* » et donné la définition du « canard », imprimé vendu à l'occasion d'un fait divers d'actualité ou relatant une histoire présentée comme telle. Aujourd'hui, l'auteur analyse minutieusement les récits : affaires criminelles, calamités diverses, phénomènes célestes et naturels, faits plus ou moins merveilleux dont « les titres proclament à l'envi la bonne foi et le souci d'exactitude des éditeurs », avec des détails qu'on retrouve dans les textes accompagnés le plus souvent d'une liste de témoins ou de la mention d'autorités civiles et religieuses ; mais la plupart du temps ces assertions n'offrent aucune garantie d'authenticité. Cependant, la puissance de la chose imprimée l'emportait généralement et les rédacteurs du « *Mercur* français » considéraient certains « canards » comme une source d'information non négligeable.

Il ne nous est pas possible de nous étendre sur les « canards » cités en exemple, mais cependant nous signalerons, puisque « *Les évangiles du Diable* » de Claude Seignolle viennent de sortir des presses de G.P. Maisonneuve et Larose, le chapitre réservé par Jean-Pierre Seguin à diverses manifestations du Diable, au Diable amoureux, à des textes d'interrogatoire de sorciers et des comptes rendus de séances d'exorcisme dont certains ne manquent pas de sel.

MAURICE L.A. LOUIS.

